



CENTRE DE DOCTRINE ET D'ENSEIGNEMENT DU COMMANDEMENT

Dynamisation de Sentinelle La mission d'un capitaine

AVERTISSEMENT

Les Lettres du Retex - Témoignages sont des notes exploratoires destinées à l'information des forces. Elles n'engagent que leurs auteurs.

Par le capitaine Paul-Marie, commandant d'unité au 19^e Régiment du Génie.

LE SENS DE CETTE HISTOIRE

La dynamisation de la mission Sentinelle, voulue par l'armée de Terre est devenue une réalité depuis août 2016. Les soldats de l'armée de Terre sont plus visibles, mieux à même de contrer les menaces et connaissent mieux l'environnement dans lequel ils agissent. Mais Sentinelle comporte aussi des aspects plus contraignants que l'armée de Terre doit prendre en compte pour rester une armée d'excellence dans la durée et demeurer l'élément de dernier recours capable de protéger les Francais.

Donner la parole à un capitaine engagé dans l'opération Sentinelle est une occasion toujours utile de bénéficier d'une remontée du terrain. À travers ce témoignage, le lecteur comprendra qu'il y a bien une appropriation par l'armée de Terre de la mission, condition indispensable à sa réalisation.

après le Larousse, une sentinelle est l'équivalent d'un factionnaire ; ce substantif est dérivé de l'italien « sentire », qui signifie « entendre ». L'opération du même nom a été déclenchée le 12 janvier 2015. Inédit par son ampleur, ce déploiement constitue la réponse la plus visible du ministère de la Défense à la menace terroriste. Beaucoup d'analyses ont porté sur l'opportunité de cet engagement, sur son efficacité ou sur ses conséquences, en particulier pour l'armée de Terre, première contributrice. Il restait peut-être à considérer de plus près, au niveau de la compagnie, cellule de base de cette opération, comment celle-ci est appréhendée, alors que les modes d'action, via la « dynamisation » du dispositif, ont récemment évolué. En effet, s'il est indéniable que les contraintes restent très fortes, on peut se demander si cette nouvelle facon de mettre en œuvre la mission a réellement introduit un changement pour les troupes engagées : est-ce que le soldat déployé « entend » mieux ?

Reprendre l'initiative : dissuader l'adversaire

Depuis le mois de septembre, l'essentiel des troupes engagées ne monte plus la garde devant un site particulier, en permanence ou à horaires fixes. Les commandants d'unité ont recu une mission de contrôle de secteur¹. Après une étude fine des implications de la mission et du terrain, qui prend autant en compte ses caractéristiques propres que les contraintes de l'échelon supérieur - présence imposée à certains endroits selon certaines fréquences - sa mise en œuvre se fait par le déploiement permanent d'effectifs en patrouille. Ces derniers circulent de façon aléatoire, dans les zones qui leur sont attribuées. La dissuasion est devenue l'objectif : il s'agit de décourager un assaillant potentiel en lui faisant comprendre qu'à chaque instant, une patrouille peut surgir ; et qu'en cas d'attaque, la présence des militaires à proximité garantit une réponse très rapide et de toute façon plus puissante qu'une simple patrouille de police. L'ennemi vite fixé, les dégâts seraient minimisés.

La vulnérabilité des troupes déployées est grandement réduite. Corollaire, la position de ces troupes auparavant bien identifiable, qui indiquait simplement à l'adversaire où ne pas aller, a disparu. Il faut souligner que la multiplication des cibles potentielles ne permettait pas de toutes les garder : pour la seule moitié est du IXe arrondissement de Paris, les lieux de culte, les écoles, les crèches, les boîtes de nuit, les salles de spectacle majeures, les grands musées et la proximité immédiate de certains lieux sensibles (Grands Magasins, médias, Grand Rex...) constituent autant de sites dont la protection ne peut être assurée sans une adaptation de la posture du dispositif militaire. Ainsi, les



nouveaux modes d'actions offrent réellement une meilleure couverture du terrain, tout en autorisant une connaissance approfondie de celui-ci.

Commander

La première conséquence de cette évolution des modes d'action est d'abord qu'elle redonne davantage de liberté d'action aux chefs tactiques. N'étant plus liés par des surveillances statiques autour d'un site, ils disposent d'une bien plus grande latitude dans le déploiement de leurs éléments. Les analyses menées en début de mandat débouchent sur la recherche et la formulation d'un réel effet majeur, alors que la garde fixe bridait le commandant d'unité (CDU) dans sa réflexion tactique. Il s'agit bien d'une vraie responsabilisation des commandants d'unité dans leurs secteurs respectifs : auparavant, la position des simples groupes de combat, voire de certains trinômes, était régulièrement fixée au niveau de l'État-Major Tactique (EMT).

La mission s'enrichit également de prérogatives particulières, qui lient les CDU dans le maillage des autorités locales, alors que se développent notamment les interactions entre le capitaine et les différents acteurs du secteur concerné : le maire parfois, les services de police toujours, avec lesquels, au moins sur Paris, les relations sont excellentes à la base. Plus généralement, il s'agit de distinguer quels sont les interlocuteurs à privilégier. Ainsi, il ne semble pas toujours judicieux de prendre contact avec les responsables de tel

¹ Contrôler un secteur : mission consistant à se déployer sur un secteur, une position ou un trait caractéristique du terrain, avec ou sans usage de la force, de façon à en assurer la libre disposition, à déceler et neutraliser toute présence suspecte aux abords de l'espace contrôlé et à éviter sa destruction ou sa prise par l'adversaire (définition de l'INF 35.001, p.76). La limite majeure de l'action militaire tient dans l'absence de connaissance précise de la zone : la recherche active de renseignement n'étant pas autorisée sur le territoire national, les seuls moyens de suivre la situation d'un secteur donné reposent sur l'attention des militaires et la bonne volonté des habitants. Cette limite est également ressentie au niveau de l'unité élémentaire.

ou tel lieu de culte : alors que, par exemple, dans le IX^e arrondissement de Paris, cinq obédiences israélites sont présentes, ou que trois obédiences chrétiennes se distinguent, il est souhaitable de ne pas se mettre en position d'être accusé de partialité, en parlant davantage à l'une qu'à l'autre.

Enfin, pour un sapeur, dans les faits rarement déployé à la tête de sa compagnie, cette opération est une opportunité de commander. Le processus d'élaboration des ordres est une occasion supplémentaire de s'entraîner, alors que le contrôle et l'adaptation du dispositif permettent de confronter les dispositifs envisagés à la réalité du terrain.

Les revers de la dynamisation

Si pour le capitaine la mission a relativement gagné en intérêt, elle reste souvent très rebutante pour l'exécutant. En effet, les soldats en patrouille effectuent un travail souvent répétitif et extrêmement monotone, alors qu'ils ne bénéficient pas toujours – heureusement – de cette paradoxale « récompense de l'action » qu'ils espèrent ou redoutent, et qui les change d'un quotidien perçu comme peu engageant : prêt de main-forte aux forces de l'ordre, flagrant délit, secours à personne...

Par ailleurs, la dynamisation, avec la demande expresse de favoriser les déploiements à pied, a conduit à une très grande fatigue physique des militaires : les patrouilles se font avec un poids qui peut dépasser vingt kilogrammes, par tous les temps. La canicule, à l'image de celle subie au mois d'août 2016, par exemple, conduit à une « usure » accélérée des soldats, malgré les mesures éventuellement mises en place - durée des patrouilles, fréquence... Mais dans le même temps, les distances ont très sensiblement augmenté : les prises de mesure au GPS donnent une vitesse moyenne de patrouille de 3,5 km/h environ. En considérant que les soldats patrouillent huit heures par jour, ils parcourent entre vingt-deux et vingt-huit kilomètres par jour. Selon le rythme adopté, ils font donc de cinquante kilomètres - pour deux jours de travail d'affilée - à cent kilomètres à pied - pour quatre jours - avant d'entamer une phase de repos. Et encore celle-ci comporte-t-elle des temps dédiés à l'instruction, pendant lesquels l'attention est loin d'être optimale... Ils restent pourtant essentiels : une compagnie qui enchaîne un mois de permissions d'été avec une rotation Sentinelle de 2 mois pourrait passer près de quatre mois, préparation de la mission et permissions de retour prises, sans avoir travaillé ses fondamentaux. Cependant, des objectifs d'entraînement ambitieux - quoique nécessaires, pour préserver des savoir-faire qui ne s'acquièrent et ne se gardent que par un entraînement et un drill réguliers - se heurtent vite à la fatigue cumulée des soldats et ne peuvent être réellement atteints. La conservation des capacités propres de l'unité devient donc une préoccupation aiguë du commandant d'unité, tandis que certaines unités peuvent faire jusqu'à à six mois en mission Sentinelle par an.

Enfin, deux mois de déploiement, qui s'ajoutent bien sûr aux OPEX, MCD et périodes de camps, ne sont pas anodins. Ils pèsent sur les familles, surtout lorsque nombre de personnels font deux, voire trois rotations dans l'année. Il convient de remarquer au passage qu'au niveau tactique, ces deux mois constituent une limite à ne pas dépasser. Au-delà, le risque majeur devient une baisse d'attention des soldats déployés. Or, cette attention soutenue est leur crédibilité et leur sécurité.



Quelle efficacité finale?

Du point de vue de l'efficacité globale de la compagnie, cette opération mène en premier lieu à de grosses difficultés pour entraîner les soldats et maintenir ou élargir les qualifications, surtout les plus pointues – ce qui est souvent le cas dans le Génie, avec des stages longs. Afin de pouvoir envoyer les soldats en formation, on mène donc des relèves internes très régulières. Mais ce faisant, on casse la structure organique des sections, qui, en plus de cesser d'être des espaces de vie, sont de moins en moins des espaces de cohésion. Quoiqu'il soit difficile de mesurer cette donnée précise, il est pourtant certain que l'efficacité de l'unité est réduite d'autant.

Sur le terrain, dans les rues, le capitaine se pose la question des modes d'action de l'adversaire. Alors que l'opération Sentinelle vise à répondre à la menace des attaques directes, il apparaît que d'autres modes d'action pourraient se faire jour : fixation des éléments déployés et attaque simultanée d'un point sensible, engin explosif... Ce serait probablement une belle victoire de communication pour les organisations adverses si elles parvenaient à s'infiltrer dans une zone surveillée et à y commettre un attentat. Il est donc certain que le dispositif déployé complique nettement l'action d'un agresseur potentiel. Mais néanmoins, même si l'ennemi cause des pertes civiles, on peut imaginer qu'il sera rapidement fixé.

Finalement, le déploiement des troupes a surtout mis « du vert dans la ville ». Les contacts avec la population, globalement très favorable, tendent à montrer que la présence des militaires rassure, ce qui est perçu par les soldats comme leur premier succès.

On peut cependant se demander si la réussite majeure du dispositif ne réside pas dans le fait qu'aucun secteur surveillé par des militaires n'a



été attaqué jusque-là². Ceci tendrait à confirmer l'efficacité de la dissuasion qu'il vise à assumer : pourquoi s'en prendre à un objectif potentiellement « durci » alors qu'on peut causer bien plus de dégâts ailleurs ? Une opération terroriste a aussi un coût³ et nécessite de la rentabilité...

Quelle que soit l'efficacité de cette opération, il reste un fait à pointer : les jeunes sapeurs incorporés depuis 2015 sont également venus pour « faire Sentinelle ». Civils au moment des attentats, certains sont venus en réaction à ceux-ci. L'opération Sentinelle leur donne l'occasion, très vite de participer à la défense de leur pays. Ils y sont sensibles.

Directeur de la publication : Général de Division Antoine WINDECK - CDEC - 1, place Joffre - Case 53 - 75700 PARIS SP 07
secrétariat 01 44 42 51 02 - Fax secrétariat 01 44 42 81 29 • Rédacteur en chef : Colonel Benoît de la RUELLE, chef du bureau Retour d'expérience
01 44 42 40 28 • Éditeur rédactionnel : Capitaine Soraya AOUATI • Maquette : Madame Sonia RIVIÈRE/CDEC/DAD/PUB • Impression - Routage : EDIACA - 76, rue de la Talaudièrer - CS 80508 - 42007 SAINT-ÉTIENNE cedex 1
04 77 95 33 21 ou 04 77 95 33 25 • Tirage : 2015 exemplaires • Diffusion : CDEC/DAD/PUB
01 44 42 43 18 • Dépôt légal : Février 2017 - ISSN de la collection « Lettre du RETEX » 2490-7162 • La version électronique de ce document est en ligne sur les sites Intradef du CDEC à l'adresse http://portail-cdec.intradef.gouv.fr • Tous droits de reproduction réservés. La reproduction du document est soumise à l'autorisation préalable de la rédaction.

² La neutralisation par une patrouille de l'opération Sentinelle du terroriste ayant mené une attaque à l'arme blanche le 3 février 2017 sur le site du Louvre tend à prouver l'efficacité du dispositif déployé.

³ Selon Europe 1 le 16 octobre 2016, la préparation des attentats du 13 novembre 2015 a coûté 82 000 € aux terroristes ; l'attaque de Charlie Hebdo et celle de l'Hyper Casher en janvier 2015 auraient requis la dépense d'un peu moins de 26 000 €.